

SOUMAÏLA CISSÉ

PROGRAMME PRÉSIDENTIEL

PILIER 4

DONNER AUX JEUNES, AUX FEMMES
LA PLACE QUI LEUR EST DUE
DANS LA SOCIÉTÉ MALIENNE

ENSEMBLE, RESTAURONS
L'ESPOIR



PLATEFORME
D'ALLIANCE



soumailacisse2018.ml   

DONNER AUX JEUNES, AUX FEMMES LA PLACE QUI LEUR EST DUE DANS LA SOCIÉTÉ MALIENNE

En 2017, les moins de 24 ans représentaient près des 2/3 de notre population et avec un taux de croissance démographique encore élevé (3,6%), notre population continuera à être jeune pendant des décennies. Si nos jeunes ont la formation nécessaire pour trouver un emploi et entrer dans la vie active de manière positive, ils sont un atout pour notre avenir. Si au contraire, ils n'arrivent pas à s'insérer durablement dans la société et l'économie, continuent à vivre de petits métiers précaires sans pouvoir créer une famille et vivre décemment, ils sont en proie au désespoir, essaient de quitter le pays en dépit de tous les dangers d'une émigration sauvage, ou alors ils se laissent prendre aux promesses du fanatisme et s'engagent dans le terrorisme.

Les femmes constituent la moitié de notre population mais leur contribution est limitée par les nombreux obstacles et les discriminations auxquels elles font

encore face : faible scolarisation surtout dans nos campagnes, mauvais accès à la santé surtout pour la santé maternelle et infantile, accès limité aux outils de financement de leurs activités économiques, etc. Elles ont de plus souffert des violences qui ont secoué notre pays depuis 2012. Cette situation doit changer et nous devons permettre à la moitié d'entre nous de participer pleinement à l'épanouissement de tout notre potentiel.

Un défi important pour aider à la fois les femmes et les jeunes est de mieux maîtriser notre démographie et de réfléchir ensemble à la mise en place d'un système de planification familiale qui respecte nos valeurs et nos traditions et permette à nos familles de prendre plus facilement soin de tous leurs membres.

Faisons de notre jeunesse et des Maliennes un atout pour le futur.



I. DONNONS TOUTES LEURS CHANCES AUX JEUNES

Le Mali est riche d'une jeunesse dynamique et investie socialement comme l'a démontré leur engagement pour protéger notre Constitution (ANTE A BANANA). Les moins de 15 ans comptent pour 49,8% de notre population, ce qui accroît la pression en matière de demande d'éducation, d'emplois, et de santé.

Les problèmes auxquels notre jeunesse est confrontée touchent à la formation et à l'emploi, à la protection contre la drogue et l'enrôlement dans les groupes armés extrémistes violents et terroristes, à la lutte contre la délinquance juvénile, à la prostitution, l'exode rural et l'analphabétisme.

1. MESURONS LE POIDS ET L'IMPORTANCE DE LA JEUNESSE

Notre jeunesse a besoin de modèles et de buts, de valeurs et d'idéaux pour régénérer le pays. J'ai à cœur de prendre en charge les préoccupations de nos jeunes avec le soutien et l'accompagnement de leurs organisations car ils représentent l'avenir et l'espoir de notre pays.

Un de mes objectifs majeurs est de parvenir à une intégration réussie des jeunes dans la vie sociale et économique de la nation en les aidant à développer leurs aptitudes, à trouver un emploi, à fonder une famille, à éviter les mauvaises tentations de leur âge pour devenir des citoyens responsables. Notre système d'éducation et de formation doit être grandement amélioré. Mais cela ne suffira pas. Il faut introduire la dimension « jeunes » dans tous nos programmes et les associer plus étroitement à la vie de la nation.

Introduisons systématiquement la dimension « jeunes » dans tous les programmes publics.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Faire du Conseil National des Jeunes un organe consultatif pour toute décision importante à caractère réglementaire ou législatif relative à la jeunesse ;
- ✓ Quota d'au moins 20% de députés réservés aux jeunes à partir d'un système proportionnel ;
- ✓ Ouverture de nouveaux espaces de loisirs (Maisons des Jeunes, Centres de Développement de la Jeunesse, Foyers des Jeunes) dans toutes les villes du pays pour en faire de véritables lieux d'épanouissement des jeunes ;
- ✓ Ouverture des « Guichets Uniques/Jeunesse » pour permettre aux jeunes d'accéder à la bonne information concernant leur santé, leur formation et leurs opportunités d'emploi et à d'autres aspects de développement ;
- ✓ Institutionnalisation d'un Festival National de la Jeunesse, qui se tiendra tous les deux ans alternativement avec la biennale artistique et culturelle dans une localité du Mali autour d'activités d'intérêt communautaire.

2. METTONS NOS POLITIQUES PUBLIQUES AU SERVICE DE L'EMPLOI

De tous les défis, celui de l'emploi me paraît aujourd'hui le plus crucial pour la stabilité de notre pays. La forte population jeune du Mali pourrait constituer en effet « une véritable bombe à retardement » dans les années à venir sans une stratégie adéquate.

C'est pourquoi, j'ambitionne d'augmenter sensiblement dans les 5 années à venir le nombre d'emplois décents pour faire face à l'arrivée sur le marché du travail de 300 000 jeunes chaque année. Et ces emplois doivent assurer un minimum vital, garantissant les droits fondamentaux, et permettant l'accès à une protection sociale.

L'emploi des jeunes sera une priorité et un principe directeur de mon action.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Évaluation des dispositifs actuels de promotion de l'emploi (stages de qualification, volontariat, financement des projets pour les jeunes, etc.) en vue d'apporter les ajustements et la cohérence nécessaires ;
- ✓ Facilitation de l'installation de jeunes entrepreneurs ;
- ✓ Appui à l'installation de jeunes diplômés dans l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat et le tourisme ;
- ✓ Création d'une unité au niveau de chaque université et de chaque école professionnelle pour une mise en relation des entreprises et des structures de formation ;
- ✓ Encouragement des collectivités territoriales à prendre une part plus active dans la création d'emplois, avec l'appui-conseil des services techniques de l'État ;
- ✓ Renforcement de l'approche Haute Intensité de main d'œuvre (HIMO) dans les secteurs comme les Bâtiments et Travaux publics, les mines, l'environnement et l'assainissement, pour une meilleure insertion des populations pauvres, en particulier pendant les périodes de crise ;
- ✓ Obligation pour les entreprises bénéficiaires de marchés publics d'inclure un certain pourcentage de travailleurs de moins de 30 ans ;
- ✓ Développement de la sous-traitance au profit des petites et microentreprises de jeunes, notamment dans les Technologies de l'Information et de la Communication, l'assainissement, etc. ;
- ✓ Mise en place de critères et mécanismes transparents de sélection pour les recrutements dans la fonction publique et les organismes publics quels que soient les niveaux d'emplois afin de garantir équité et transparence.

3. DÉVELOPPONS LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Chaque année, des centaines de milliers de jeunes arrivent sur le marché du travail avec une préparation inadéquate pour s'y insérer. Il en résulte en un taux de chômage élevé, un sous-emploi coûteux à la société et un exode vers l'extérieur dans des conditions souvent atroces.

Les diplômés proviennent pour l'essentiel de la filière d'enseignement général, faute d'une offre de formation professionnelle suffisante, diversifiée et adaptée. Le développement d'une formation professionnelle de qualité au



sortir de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire permettrait d'accroître l'employabilité des jeunes diplômés et de maîtriser les flux inter-cycles, facteur d'un meilleur encadrement et d'une efficacité accrue de la dépense publique d'éducation.

Il faut repenser la formation professionnelle et technique.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Campagne d'information et de sensibilisation auprès des élèves et des parents d'élèves pour parvenir à une meilleure orientation après le DEF ;
- ✓ Renforcement de la formation technique et professionnelle pour faire face aux besoins de compétences sur le marché du travail en collaboration avec le secteur privé ;
- ✓ Accroissement de la diversification de l'offre éducative avec la création d'instituts polytechniques (agriculture, mécanique générale, métallurgie, bâtiment, mines, etc.) ;
- ✓ Organisation de l'offre de formation dans les filières où la perspective est élevée pour la création d'emplois (agro-industrie, énergie solaire et éolienne, BTP, maintenance du matériel médical etc.) ;
- ✓ Développement des filières techniques débouchant sur des métiers pratiques : ingénieur/technicien de Bâtiment, ingénieur/technicien de froid, ingénieur/technicien de maintenance, ingénieur/technicien en électronique, électricien, ferrailleur, peintre, mécanicien, aviculteur, pisciculteur, éducatrice sanitaire, aide-soignante, sage-femme etc. ;

- ✓ Développement de l'offre privée de formations professionnelles techniques et d'apprentissage, au moyen d'incitations fiscales en s'appuyant sur des méthodes ayant fait leurs preuves dans d'autres pays avec lesquels nous développerons des partenariats ;
- ✓ Mise en place de dispositifs de formation professionnelle au profit des jeunes ruraux (maçons, menuisiers, teinturiers, colleurs de pneus, mécaniciens, réparateurs de vélo et de moto, techniciens en électronique de radio et de téléphonie mobile, tailleurs, vulgarisation des activités de contre saison, etc.).

4. DONNONS UNE SECONDE CHANCE AUX JEUNES QUI LE SOUHAITENT

Les carences et l'inadaptation du système éducatif ont laissé trop de jeunes au bord de la route. En mal d'espoir et en marge de la société, ils vivent de manière précaire et sont une proie facile pour la délinquance et les extrémismes.

En étroite collaboration avec la société civile et le secteur privé, je lancerai un programme de la deuxième chance. Basé sur une volonté avérée de s'en sortir, ce programme permettra aux jeunes de se former non seulement à des métiers ne demandant que peu de technicité mais aussi d'acquérir les aptitudes non formelles et la discipline nécessaires pour entrer dans le monde du travail et y rester.

Ne laissons plus nos jeunes au bord de la route.

II. ASSURONS LA PROMOTION DES FEMMES ET LEUR IMPLICATION DANS LA VIE PUBLIQUE

Les discriminations basées sur le genre sont fortement présentes dans notre société et limitent la contribution de la moitié de la population aux efforts de développement. Ainsi, les femmes représentent seulement 10,20% des membres de l'Assemblée Nationale, 25% dans le présent gouvernement, 25,75% des élus (données 2016) dans les 703 communes et seules 6 communes sont dirigées par des maires femmes (soit moins de 1%) et il n'y a qu'une seule femme sur 49 préfets.

Les femmes sont aussi largement absentes dans la résolution des grands problèmes auxquels le pays fait face aujourd'hui : elles ont été très faiblement impliquées dans le processus de recherche de la paix dans le contexte post conflit qui présente des opportunités certaines pour la mise en œuvre de la réforme du secteur de la sécurité (RSS) notamment en ce qui concerne le désarmement, la démobilisation et la réintégration.

De plus, la non prise en charge des besoins spécifiques des femmes et jeunes filles au moment du conflit et post conflit demeure et engendre des conséquences graves (sororat et lévirat, viol, exploitation sexuelle, etc.).

Même hors conflit, femmes et jeunes filles continuent à être victimes des mutilations génitales, du mariage précoce ou forcé, des violences basées sur le genre. Ceci porte atteinte non seulement à la santé et à la vie des femmes et des filles mais aussi bafoue toutes les conventions internationales que le Mali a ratifiées.

Cette situation inacceptable découle de plusieurs causes dont certaines sont profondément ancrées dans notre pays et demandent des efforts de tous pour que les femmes occupent leur juste place dans la société.

C'est pourquoi, au-delà de la priorité donnée à l'éducation des filles, le soutien aux femmes et la promotion de leur véritable inclusion dans la vie nationale sont parmi les mesures auxquelles je m'attèlerai. Pour cela, nous introduirons systématiquement la dimension du genre dans tous les programmes publics.

Sans le plein épanouissement de ses filles et de ses femmes dans la société, le Mali ne sera pas à la hauteur de nos ambitions.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Respect et application de la loi relative au genre
- ✓ Organisation des assises de la condition féminine : portant sur la parité, la représentation des femmes dans la vie publique, l'accès au crédit, etc. ;
- ✓ Renforcement du statut de la femme à travers des mesures d'incitation, et d'élimination de toutes les mesures discriminatoires à leur égard ;
- ✓ Accès équitable des femmes aux ressources nationales notamment le crédit pour développer des activités génératrices de revenus ; établir un mécanisme de suivi-évaluation de l'inclusion financière des femmes ;
- ✓ Représentation significative des femmes dans les postes électifs et administratifs (notamment 30% des postes de députés aux femmes) ;
- ✓ Renforcement des capacités des femmes par des formations en création et gestion d'entreprises ;
- ✓ Facilitation de l'accès des femmes à la terre par des baux emphytéotiques ;
- ✓ Constitution de groupes de solidarité et de coopératives féminines (sensibilisation et soutien dans les activités de production, de transformation et de commercialisation), soutien aux organisations féminines pour le financement de leurs activités de sensibilisation ;
- ✓ Responsabiliser les femmes en tant que principales actrices dans le processus de réconciliation nationale, de la paix et du vivre ensemble de manière durable ;
- ✓ Développement de mécanismes d'accompagnement, d'intégration et de soutien des veuves, orphelines, déplacés et réfugiés femmes de la crise de 2012 à nos jours ;
- ✓ Mise en place d'actions de soutien moral et financier digne de ce nom aux veuves de soldats ;
- ✓ Renforcement du cadre juridique afin que les actes de violences et de viols ne restent pas impunis ;
- ✓ Facilitation de l'accès des femmes aux centres de santé les plus proches pour un meilleur suivi des grossesses ;
- ✓ Accroître le nombre d'écoles non mixtes pour vaincre des réticences à la scolarisation des filles ;
- ✓ Prendre en compte de façon effective la problématique des aides ménagères dans le système d'encadrement, d'orientation et d'accompagnement au niveau national ciblant également des jeunes filles déscolarisées et non scolarisées.

facebook.com/soumailacisseofficiel
twitter.com/soumailacisse
youtube.com/soumailacisse
soumailacisse2018.ml



**ENSEMBLE,
RESTAURONS
L'ESPOIR**

